Séance exceptionnelle du jeudi 23 septembre 2010 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.
Monsieur Nicolas GUIMET a été nommé secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GOLINELLI Joëlle, GROS Laurent, GUIMET Nicolas, MOREL Fabienne, MURRIS Isabelle, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, SCHMITT Lionel, THABUIS Bruno, VIAL Jean Claude.
Absent excusé : Frédéric MERANDON (pouvoir Laurent GROS).
Date de convocation du Conseil Municipal : 16.09.2010.
Nombre de conseillers : 15 **Quorum** : 8 **Présents** : 14.

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

1- Attribution du marché de travaux pour l'extension du groupe scolaire existant, construction d'une bibliothèque et d'une cantine scolaire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapports d'analyse des offres reçues, effectué par le cabinet de maîtrise d'œuvre Sonnerat, suite à l'ouverture des plis par le représentant du pouvoir adjudicateur le 16 septembre 2010 et la sélection faite par la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 22 septembre 2010. Tous les plis reçus (au nombre de 66) sont parvenus en mairie dans les délais légaux et présentent un contenu conforme de la première enveloppe.

Il rappelle que le marché de travaux est composé de 14 lots, qui sont les suivants :

01- TERRASSEMENT VOIRIES
02- GROS OEUVRE
03- CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE OSSATURE BOIS
04- ETANCHEITE
05- MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM STORES EXTERIEURS
06- MENUISERIES INTERIEURES
07- CLOISONS DOUBLAGES FAUX-PLAFONDS
08- PEINTURES REVETEMENTS MURAUX
09- SERRURERIE MENUISERIE METALLIQUE
10- REVETEMENTS SOLS SOUPLES
11- CARRELAGES FAIENCES
12- ENROBES
13- CHAUFFAGE SANITAIRE VMC
14- ELECTRICITE COURANTS FAIBLES

Après vérification et classement en vertu des critères de sélection énoncés dans le règlement particulier d'appel d'offres, qui sont :

Valeur financière	:	40%
Valeur technique de l'offre	:	40%
Références	:	20%

La commission a retenu les entreprises les mieux-disantes pour l'exécution des travaux et présente aux membres du conseil le résultat du classement.

Vu la délibération en date du 4 mai 2010 approuvant le projet et le plan de financement pour le marché d'extension du groupe scolaire, construction d'une bibliothèque et cantine scolaire,

Vu l'appel d'offre lancé le 5 août 2010 ;

Considérant le rapport d'analyse du maître d'œuvre Sonnerat et la proposition de la commission d'appel d'offres, et prenant bonne note de la conformité des offres retenues quant aux différents critères de sélection ;

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'attribuer les marchés de travaux d'extension du groupe scolaire aux entreprises citées dans le tableau ci-dessous ;

LOTS	DESIGNATION	ENTREPRISES	MONTANT DES TRAVAUX € HT
01	TERRASSEMENT VRD	DUPONT	123 313,00 €
02	GROS ŒUVRE	PICCHIOTINO	207 930,60 €
03	CHARP. COUV. ZING. OSS.BOIS	FARIZON	516 499,15 €
04	ETANCHEITE	ACEM	63 849,97 €
05	MENUISERIE EXT. ALU STORES EXT	M2H DEVELOPPEMENT	159 338,80 €
07	CLOISONS DOUB. FX PLAFONDS	BONGLET	51 165,53 €
08	PEINTURES REVETEMENTS MURAUX	BONGLET	33 939,93 €
10	SOLS SOUPLES	CONTIN	11 650,50 €
11	CARRELAGE FAIENCE	MIGNOLA	62 704,43 €
13	CHAUFFAGE SANITAIRE VMC	POISSON	154 263,10 €
14	ELECTRICITE COURANT FAIBLE	LAFON	(80 853,65 + option) 84 603,65 €

- **Prend note** que le lot 9 étant infructueux, il convient de relancer un appel d'offre ;
- **Donne délégation** à Monsieur Le Maire pour entreprendre des négociations avec les entreprises présentant les meilleures offres pour les lots 6 et 12 ;
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.